



# propos

Le journal d'information de



## Touraine Logement est plus que jamais mobilisée dans la maîtrise de vos charges

### Un parc locatif performant

**50 %**

du parc de Touraine Logement est classé en étiquette énergétique A, B ou C, contre 24 % du parc locatif d'Indre-et-Loire

**476 €/an**

d'économie de facture énergétique par rapport à un logement locatif privé en Indre-et-Loire. Soit l'équivalent de plus **d'1 mois de loyer** pour un locataire de Touraine Logement.

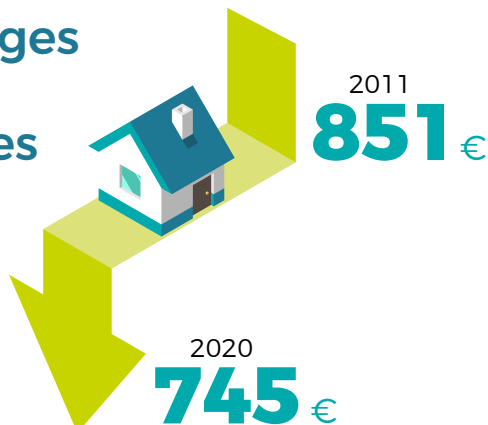


## Une rénovation énergétique très fortement engagée

Depuis plus de 10 ans, Touraine Logement mène un programme ambitieux d'entretien du patrimoine et réhabilite de nombreux logements afin qu'ils répondent au mieux aux besoins et au confort de leurs résidents.

Lors de ces réhabilitations, une place importante est donnée aux travaux d'isolation qui visent à fortement améliorer la performance énergétique des logements et permettre ainsi aux habitants de réaliser des économies sur le coût de la consommation d'énergie.

## Des charges locatives maîtrisées



(Par an/logement - chauffage, eau, ascenseur)



**89 %**

des logements ont une bonne performance

**11 %**

des logements ont une moins bonne performance

## Deux beaux exemples de réhabilitation pour plus d'économies

Les 80 maisons situées à Amboise et les 66 logements de la résidence Jacques Prévert à Saint-Pierre-des-Corps feront l'objet d'un bouquet de travaux importants dans les mois à venir :

- Isolation des façades et des combles
- Remplacement des portes d'entrée et des portes de garage
- Installation de ballons thermodynamiques et de VMC hygroréglables
- Réfection électrique et réfection des sanitaires...



Amboise - Vau de Lucé - 80 maisons

À la clef, des économies de charge pour les locataires.



Saint-Pierre-des-Corps  
Résidence Jacques Prévert - 66 logements

## Focus

### Comment utiliser le robinet thermostatique ?

Pour obtenir la température souhaitée, positionnez le robinet sur le marquage correspondant (à titre indicatif).

 8-10°	 12-14°	 16-18°	 20-22°	 24-26°
--	---	---	---	---



En période de chauffe, manœuvrez de temps en temps les robinets.



À la fin de la période de chauffe, ouvrez grand tous les robinets.



Pour le nettoyage, utilisez des détergents doux (ex : produit vaisselle).



## Les gestes simples pour limiter la consommation énergétique au quotidien



**Aérez votre logement** chaque jour en ouvrant en grand les fenêtres, 5 minutes suffisent. N'oubliez pas d'éteindre le chauffage avant.



**Fermez les volets** (si votre logement en dispose) le soir et tirez les rideaux pour conserver la chaleur.



**Pour garantir un parfait** fonctionnement des équipements, ne placez pas de meuble devant le radiateur, ne le couvrez pas.



**Dépoussiérez** régulièrement les radiateurs.



**En cas d'absence prolongée,** pensez à mettre vos radiateurs en position hors gel.

## Choisissez la bonne température, en suivant les recommandations de L'ADEME

Cuisine **18°C**

Séjour **19°C**

Chambre enfant **19°C**

Salle de bain **21°C**

Chambre adulte **17°C**

Baisser la température de son habitat de **1 degré permet de diminuer de 7%** sa consommation de chauffage.

Pièce inoccupée de 24 à 48 heures : 16°  
Pièce inoccupée plus de 48 heures : 8°

## Zoom Vers la suppression des grille-pain

Depuis 2020, Touraine Logement est engagée dans le changement des « grille-pain » dans les maisons individuelles qui en sont encore équipées.

En 2022 et 2023, coup d'accélérateur puisque Touraine Logement met en place un plan d'investissement particulier pour changer tous ces équipements restants, par des radiateurs radiants : **plus d'économies et plus de confort.**



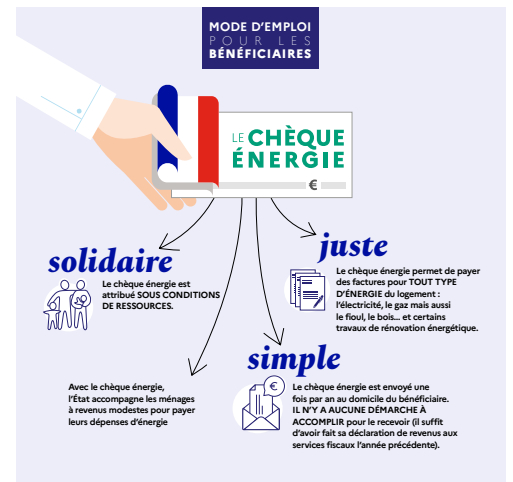
# LE SAVIEZ VOUS ? Depuis trois ans, l'État a déployé le «chèque énergie».

Il s'agit d'une aide au paiement des factures d'énergie du logement. Il est attribué sous conditions de ressources et est adressé directement par courrier au domicile des personnes qui y sont éligibles en Indre-et-Loire.

Il permet de régler la facture d'énergie, auprès du fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique, ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.). Les professionnels concernés ont l'obligation d'accepter le chèque énergie.

Face à la hausse exceptionnelle des prix de l'énergie, en particulier de l'électricité et du gaz, le Gouvernement a décidé d'attribuer aux ménages éligibles un chèque énergie exceptionnel de 100 €. Ce nouveau chèque leur sera envoyé en décembre 2021 sans aucune démarche de leur part.

Pour plus d'informations : <https://chequeenergie.gouv.fr/>



# AMBOISE

## LE HAMEAU DE LUCÉ

**À VENDRE**

Votre maison avec 2 ou 3 chambres

À partir de

**650 € /mois\***

Illustration non contractuelle. \* Prix en location accession, voir conditions en agence. Décret n°2004-1275 du 26/11/2004



**TOURAINÉ LOGEMENT**  
Promoteur  
Depuis 1969

**02 47 70 18 19**

[www.touraine-logement-promoteur.fr](http://www.touraine-logement-promoteur.fr)





